



Perception du secteur informel de quelques fonctionnaires de l'État de la République Démocratique du Congo

Bienvenu KANDALA FANDIDI NGIANG

Université de Kinshasa /FPSE

bienvenu.kandala@unikin.ac.cd

&

Kelvin FAKA NZAMAKWEN

Université de Kinshasa/FPSE

kelvinfaka1@gmail.com

Résumé : Le secteur informel, phénomène très répandu et persistant dans le monde, attire plus de la moitié de la population mondiale active à cause des avantages qu'il procure. La crise économique et financière mondiale n'a pas épargné les fonctionnaires de l'Etat congolais auprès de qui nous avons voulu connaître la perception et leurs effets sur leur survie et celle de la population. Les données de cette recherche ont été collectées auprès d'un échantillon de convenance de 131 Fonctionnaires (dont 78 hommes et 53 femmes) de cinq Ministères : les Affaires Etrangères et Intégration Régionale, la Fonction Publique, le Travail, Emploi et Prévoyance Sociale, les Affaires Sociales et les Petites et Moyennes Entreprises. L'analyse de contenu ainsi que l'analyse différentielle des données ont permis d'atteindre les objectifs visés. Les résultats indiquent que les fonctionnaires interrogés ont une perception favorable du secteur informel et ont confirmé leur attachement, à cause de ses avantages, au regard de la conjoncture socio-économique (chômage, pas de création d'emplois). Le secteur informel, indépendant, génère des gains quotidiens, mais n'assure pas la sécurité de la vie. Les Fonctionnaires préfèrent travailler dans le secteur formel qui a la suprématie, sécurisé et garanti, tout en préconisant la combinaison des deux secteurs d'activités afin de nouer les deux bouts du mois.

Mots-clés : Secteur formel - secteur informel – survie – Fonctionnaire – Perception

Perception of the informal sector by some State officials of the Democratic Republic of Congo

Abstract: The informal sector, a widespread and persistent phenomenon in the world, attracts more than half of the world's working population because of the advantages it provides. The global economic and financial crisis has not spared Congolese civil servants from whom we want to know their perception of this, as well as its effects on their survival and that of the general population. The data for this research were collected from a convenience sample of 131 civil servants (78 men and 53 women) from five ministries: Foreign Affairs and Regional Integration; the Civil Service; Labour, Employment and Social Welfare; Social Affairs, and Small and Medium Enterprises. The content analysis as well as the differential analysis of the data allowed us to achieve the objectives of this paper. The results indicate that the civil servants have a favorable perception of the informal sector and have confirmed

their attachment, specifying that it provides more advantages, with regard to the socio-economic situation they are going through (unemployment, no job creation). Admittedly, the informal sector is independent and generates daily earnings, but it does not provide security as it is unstable and prone to bankruptcy. However, civil servants prefer to work in the formal sector because of the security and guarantee of life. They recognize the supremacy of the formal sector, while advocating the combination of the two sectors of activity in order to make ends meet.

Keywords: Formal sector - informal sector - survival - Civil servant - Perception

Introduction

La problématique du secteur informel de travail est un phénomène très répandu et persistant dont l'ampleur et l'intérêt sont reconnus, lequel touche tous les pays du monde (Charmes, 1988). Maintes études effectuées par l'ONU, les organisations internationales comme l'OIT, le BIT, la BM, le PNUD, l'OCDE, l'UNESCO, le FMI, etc. et par des chercheurs universitaires sont des preuves éloquents (BIT, 2013 ; FMI, 2021 ; Ouedraogo, 2014 ; Roubaud, 2009 ; Yéo, 2019). Il est en passe de devenir la clé de voûte de l'économie de par l'importance de la population active mobilisée, des revenus générés et de nombreux emplois créés (Kobiane, 1996 ; Roubaud, 2009 ; Ouedraogo, 2014 ; Yéo, 2019). Les statistiques récentes (FMI, 2021) indiquent que plus de 60% de la population active mondiale opère dans ce secteur. Sa répartition géographique se présente comme suit : 19-25% dans les pays de l'OCDE, 21-26% en Asie de l'Est, 22-27% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 28-35% en Asie du sud, 33-41% en Amérique Latine et aux Caraïbes et 34-42% en Afrique Subsaharienne. Le phénomène est plus répandu en Afrique Subsaharienne (54,7% de part dans le PIB) ou dans les pays en développement. Ici, l'emploi informel correspond à plus de la moitié des emplois non agricoles. Les travailleurs s'y tournent par nécessité et sont beaucoup plus des femmes (74%) et des jeunes peu qualifiés (ONU, 2016).

Parmi les facteurs explicatifs de son émergence, notons les institutions publiques inefficaces, mal avisées ou mal mises en œuvre, les cadres macroéconomiques inappropriés ou des incitations accrues à se maintenir dans l'économie informelle, l'urbanisation, la migration rurale-urbaine, la croissance démographique, les conditions sociales, les systèmes fiscaux mal élaborés, etc. bref, la mauvaise gouvernance (BIT, 2014 ; Choi et Thum, 2005 ; FMI, 2021, Ouedraogo, 2014 ; Shu yu et Dana Vorisek, 2021 ; Yéo, 2019). A contrario, l'omniprésence (contribue à 1/3 du PIB et plus de 70% de l'emploi total), le niveau élevé d'informalité (productivité de travail estimée à 1/4 en moyenne : rémunération des travailleurs inférieure de 19% en moyenne à celle de salariés du secteur formel), les multiples difficultés de développement (plus grande pauvreté, conditions de travail précaires et dangereuses, longues heures de

travail, faible sécurité de l'emploi, exercice difficile des droits fondamentaux, couverture de sécurité sociale inappropriée, manque de représentation de travail), plus fort lorsque les capacités de l'État sont faibles (niveau de recettes et des dépenses moins élevés) et la non existence de simple solution en sont les écueils majeurs (FMI, 2021 ; Ouedraogo, 2014 ; Shu tu et Dana varisek, 2021; Yéo, 2019).

L'ampleur du phénomène dépend d'un pays à un autre, d'une région à une autre, d'une ville à une autre, etc. Elle a été accentuée par la crise financière et économique mondiale suscitant ainsi des difficultés supplémentaires pour réduire le déficit de travail décent. Le continent Africain a été ainsi mis sous l'administration du Fond Monétaire International et de la Banque Mondiale. Au lendemain des indépendances africaines, une croissance démographique devenue de plus en plus rapide que la croissance économique a été observée. En conséquence, le secteur informel a pris de l'ampleur au point de concurrencer, à son avantage, le secteur formel. La distinction entre les deux se justifie alors de moins en moins puisque les salariés du formel ne peuvent maintenir leurs niveaux de vie qu'en entreprenant des activités dans l'informel (Charmes, 1988). Pour Mingat (2009), dans les sociétés des pays à faible développement (en particulier celles des pays de l'Afrique subsaharienne), le marché du travail est caractérisé par un degré plus grand de rigidité entre un secteur de l'emploi formel dans lequel le nombre d'emplois offerts est limité, et un secteur de l'emploi informel où la productivité du travail a tendance à être faible mais qui, in fine accueille à la fois ceux qui souhaitent y travailler et, par défaut, ceux qui ne réussissent pas à trouver un emploi dans le secteur de l'emploi formel. Maldonado et al.(1999) affirment que les exigences d'adaptation à la vie moderne contraignent actuellement les hommes à rechercher des sources de revenus dans le cadre du travail informel devant l'incapacité plus grande du secteur formel de fournir du travail à la majorité des africains en quête d'emploi. Pour l'OIT, les pays dont le marché de l'emploi est vulnérable sont ceux qui ont des difficultés à faire face à la détérioration des conditions économiques. Or, le fait d'encourager l'activité des travailleurs et des entreprises dans le secteur formel aidera aussi les pays à accroître les recettes fiscales tout en leur donnant les moyens de stabiliser leurs économies et de diminuer les effets négatifs des chocs extérieurs.

Le secteur informel caractérise l'ensemble d'activités économiques qui échappent à toute législation en vigueur. Il regroupe les petites et moyennes entreprises rémunératrices se caractérisant par la désobéissance au cadre fiscal et juridique étatique (Lautier, 1994). Si le secteur procure des gains un peu plus faciles, l'ampleur de ses conséquences est importante sur la société : l'évasion fiscale et le travail au noir pour ne citer que celles-ci. Les travailleurs au noir ne

bénéficient d'aucune protection sociale et les consommateurs d'aucune garantie. La crise financière et économique qui secoue jusqu'à ce jour l'Afrique en général et la République Démocratique du Congo (RDC) en particulier, a permis un accroissement intense des activités informelles constituant ainsi la condition sine qua non de survie ou un mode de vie d'une grande portion de la population. La dégradation de l'économie congolaise s'est plus accentuée dans la décennie nonante, avec les deux pillages systématiques de 1991 et de 1993, et avec les guerres dites de libération et d'agression entraînant la spoliation et la méchante destruction de plusieurs entreprises. D'où l'accroissement du secteur dit informel. A partir de ce moment-là, du politicien à l'homme de la rue, de l'intellectuel à l'analphabète, du citadin au paysan, tout le monde est devenu soit opérateur, soit bénéficiaire des biens et services fournis par ce secteur.

Plusieurs chercheurs s'y sont penchés et ont mené des études pour mieux comprendre le phénomène. A titre illustratif, De herdt et Marysse (1996) ont analysé l'évolution de l'économie informelle en RDC sur environ quatre décennies et rapportent que la grande majorité de congolais a toujours œuvré dans le secteur informel. En 1955 par exemple, 61% de la population active urbaine (la population âgée de 15 à 39 ans) se trouvait déjà dans le secteur informel. En 1961, ce taux est passé à 70.9% pour atteindre 95% dans les années 90. En 2008, lors du tout premier forum sur l'emploi (Forum National sur l'Emploi) organisé en RDC, on a estimé à environ 91 % de la population active se trouvant dans le secteur informel. Selon Tshibambe Ngoie (2007), c'est la persistance de la crise économique de la période postcoloniale qui a engendré la multiplication du comportement de « débrouillardise », dénommée « Article 15»¹. Comme si cela ne suffisait pas, la modicité du pouvoir d'achat des salariés exerçant dans le secteur formel, en particulier les fonctionnaires de l'Etat, a incité de nombreux ménages à rechercher des revenus complémentaires dans le secteur informel pour nouer les deux bouts du mois. Kibalonza Kabwende (2005) le confirme en montrant que le secteur informel permet de desserrer la contrainte financière des ménages des fonctionnaires en jouant le rôle d'équilibre économique et en satisfaisant aux besoins de leurs ménages. Ce secteur est donc un phénomène dont l'ampleur et l'intérêt sont désormais reconnus, impliquant la recherche des solutions aux problèmes qu'impose la situation du marché de l'emploi (la montée inexorable du chômage et la perte du pouvoir d'achat). Au regard des considérations précédentes, nous nous sommes posé la question principale suivante : comment les fonctionnaires de l'Etat congolais perçoivent-

1. Article 15 désigne le comportement de débrouillardise que pratiquent les congolais pour trouver de quoi se nourrir en exerçant les activités dans divers domaines.

ils le travail du secteur informel ? De cette préoccupation principale ont découlé les questions secondaires suivantes : les fonctionnaires de l'Etat soutiennent-ils le travail du secteur informel ? Quels sont les effets de ce secteur sur la survie de la population Congolaise ? Nous nous sommes attelé à vérifier notre hypothèse principale stipulant une perception favorable du travail du secteur informel. De plus, cette perception favorable du secteur informel aurait un impact sur la survie des fonctionnaires de l'État et celle de la population.

1. Méthodologie

Notre population d'étude est constituée de tous les Fonctionnaires de l'Etat de la RDC exerçant leurs fonctions au cours des années civiles 2018 et 2019 dans cinq Ministères de l'administration Publique : le Ministère des Affaires Etrangères et Intégration Régionale, le Ministère de la Fonction Publique, le Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale, le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises. Sur le terrain, les participants ont été informés des objectifs de l'étude, des résultats attendus et du caractère anonyme et confidentiel des réponses. Tous ont accepté et donné leur consentement. Une attention particulière a été accordée pendant le recrutement afin non seulement de respecter le caractère confidentiel des réponses des participants mais aussi de ne pas mettre de pression induite. Ainsi, par manque des statistiques fiables d'agents au sein de ces Ministères et du fait de leurs irrégularités aux postes de travail, nous avons recouru à un échantillon non probabiliste de type accidentel, de 131 sujets, qui se sont montrés disponibles de participer à notre enquête, échantillon présenté dans le tableau ci-dessous suivant les variables sociodémographiques retenues.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par variable sociodémographique

Variable	Ministère					Sexe		Etat civil		Niveau d'études			Ancienneté			
	FP	AE IR	TE PS	AS	P M E	M	F	C	Ma	D6	G3	L2	1	1-5	6-10	10
Effectif	28	29	27	25	22	78	53	33	98	15	43	73	10	11	38	72
Total	131					131		131		131			131			
%	21.	22.	20.	19.	16.	59.	40.	25.	74.	11.	32.	55.	7.6	8.4	29	55

	4	1	6	1	8	5	5	2	8	5	8	7				
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

Légende :

- FP = Fonction Publique
- AEIR = Affaires Etrangères et Intégration Régionale
- TEPS = Travail, Emploi et Prévoyance Sociale
- AS = Affaires Sociales
- ME = Petites et Moyennes Entreprises
- M = Masculin F = Féminin
- C = Célibataire Ma = Marié
- D6 = Diplômé d'État G3 = Gradué L2 = Licencié
- < = Inférieur à ; > = Supérieur à

A la lecture du tableau 1 ci-dessus, il apparaît que nos sujets enquêtés ont été beaucoup plus du Ministère des Affaires Étrangères et Intégration Régionale (soit 22.1%) suivi du Ministère de la Fonction Publique (21.4%), du Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale (20.6%), du Ministère des Affaires Sociales (19.1%) et du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises (16.8%). Cinquante-neuf virgule cinq pourcent ont été des hommes et 40.5% des femmes. Pour l'état civil, 74.8% sont des mariés contre 25.2% des célibataires. Cinquante-cinq virgule huit pourcent d'enquêtés ont le niveau d'études de Licence, 32.8% de graduat et 11.5% de diplôme d'Etat. Nous avons interrogé 55% des sujets ayant plus de 11 ans d'expérience, 29% ayant 6 à 10 ans, 8.4% ayant 1 à 5 ans et 7.6% ayant moins d'un an d'expérience.

Les données nécessaires à la réalisation de ce travail ont été récoltées en recourant au questionnaire. Les questions ont été regroupées en cinq sous-thèmes et administrées, après pré-test, durant la période allant du 04 février au 29 mars 2019. Les données ont été analysées au moyen du logiciel statistique SPSS et nous ont permis d'obtenir les statistiques descriptives et inférentielles nécessaires pour vérifier nos hypothèses et ce, au moyen de trois tests statistiques : le test de chi-carré (pour vérifier s'il existe de différence significative entre l'exercice d'une activité informelle et la perception du secteur informel), le coefficient phi et le V de Cramer (pour apprécier l'intensité de la relation testée par le chi-carré).

2. Résultats

Les résultats obtenus au terme de cette recherche sont présentés dans les lignes qui suivent en fonction de chacun des cinq thèmes ou catégories de regroupement, et ce, sous forme des tableaux reprenant les grandes tendances observées dans les opinions des enquêtés.

Tableau n°2 : Considérations générales

Opinions	f	%
Le secteur informel est celui qui ne remplit pas les règles préétablies par l'État	48	36.6
Le revenu du secteur informel est plus élevé	78	59.5
Le secteur formel présente plus d'avantages	90	68.6

Les considérations générales sur le secteur informel reprises dans le tableau n°2, ont montré que :

- 48 sujets soit 36.6% définissent le secteur informel comme étant un secteur qui ne remplit pas les règles préétablies par l'Etat
- 78 sujets soit 59.5% pensent que le revenu du secteur informel est plus élevé
- 90 sujets soit 68.6% ont estimé que le secteur formel est celui qui présente plus d'avantages.

Tableau n°3 : Effets du secteur informel sur la survie de la population congolaise

Opinions	f	%
Le secteur informel a réellement des effets sur la survie des Congolais	126	96.2
La prolifération des activités informelles est favorisée par la mauvaise rémunération du secteur formel	55	42

Traitant des effets du Secteur Informel sur la survie de la population congolaise repris dans le tableau n°3, il est apparu que :

- 55 sujets soit 42% pensent que c'est la mauvaise rémunération du secteur formel qui favorise la prolifération des activités informelles.

- 126 sujets soit 96.2% soutiennent que le secteur informel a réellement des effets positifs sur la survie des congolais : le nouage de deux bouts du mois, la résolution des problèmes réguliers dont le pain quotidien, la scolarité des enfants, divers problèmes sociaux, etc. L'analyse statistique n'a indiqué aucune influence significative entre les variables sociodémographiques ($\chi^2 = 50.052$; $df = 23$; $\alpha = .05$; Asymp. sig = .251). Ainsi, notre hypothèse selon laquelle tous les sujets seraient d'accord que le secteur informel a des effets positifs sur la survie de la population congolaise a été confirmée.

Tableau n°4 : Attachement des Fonctionnaires au secteur informel

Opinions	f	%
Le secteur informel permet de nouer les deux bouts du mois	72	54.9
Le secteur informel facilite la survie aux familles	74	56.4
L'inconsistance du salaire du secteur formel incite les Fonctionnaires de l'État à l'exercice des activités informelles	66	50.4
La préférence aux emplois formels	109	83.2
Les activités du secteur informel ne doivent pas être supprimées	103	78.6
Le secteur formel ne satisfait pas	93	71

Analysant l'attachement des Fonctionnaires au Secteur Informel, tel que présenté dans le tableau n°4, il apparaît que :

- 66 sujets soit 50.4% ont des activités informelles en dehors de leur travail de la Fonction Publique à cause de l'inconsistance du salaire du secteur formel ;
- 72 sujets soit 54.9% perçoivent favorablement le secteur informel pour le nouage de deux bouts du mois ;
- 74 sujets soit 56.4% soutiennent le travail du secteur informel pour sa facilité de survie aux familles ;
- 93 sujets soit 71% estiment ne pas être satisfaits dans leur travail du secteur formel ;
- 103 sujets soit 78.6% pensent que les activités du secteur informel ne doivent pas être supprimées parce qu'il y a persistance du chômage ;
- 109 sujets soit 83.2% préfèrent travailler dans le secteur formel plutôt que dans l'informel, pour sa sécurité et sa garantie de la vie.

L'analyse statistique différentielle a indiqué que les réactions des sujets en rapport avec l'attachement des Fonctionnaires au Secteur Informel ne sont pas influencées les variables sociodémographiques ($\chi^2=54.272$; $df=34$; $\alpha=.05$; $Asymp.sig=.251$) confirmant ainsi notre hypothèse.

Tableau n°5 : Apport de l'État au secteur informel

Opinions	f	%
L'Etat doit organiser les activités informelles et les protéger par des textes	65	49.6
L'Etat congolais n'a pas la maîtrise et le contrôle du secteur informel	126	96.2
L'Etat doit encourager les activités informelles	70	53.5
L'Etat doit identifier tous les opérateurs des activités informelles pour recouvrer ses droits	82	62.6

Abordant l'apport de l'Etat au secteur informel repris dans le tableau n°5, nous avons constaté que :

- 65 sujets soit 49.6% pensent que l'Etat doit organiser les activités et les protéger par les textes réglementaires en la matière ;
- 70 sujets soit 53.5% pensent que l'Etat congolais doit encourager les activités informelles parce que le secteur formel seul ne suffit pas pour nouer les deux bouts du mois ;
- 82 sujets soit 62.6% affirment que l'Etat doit identifier toutes les activités informelles pour en fin recouvrer ses droits ;
- 126 sujets soit 96.2% pensent que l'Etat congolais n'a pas la maîtrise et le contrôle du secteur.

Soumettant ces données à l'analyse différentielle, il s'est avéré qu'aucune influence n'a été significative entre les variables sociodémographiques considérées ($\chi^2 = 31.845$; $df=20$; $\alpha = .05$; Asymp. Sig = .118).

Tableau n°6 : Solutions à envisager

Opinions	f	%
La population doit faire pression sur l'État afin de créer les emplois	69	52.7
L'enregistrement et conformité aux règles fiscales des opérateurs des activités informelles	60	45.8

Quant aux solutions à envisager présentées dans le tableau n°6, nous avons noté que :

- 60 sujets soit 45.8% suggèrent aux opérateurs des activités informelles de se faire enregistrer et de se conformer aux règles fiscales ;
- 69 sujets soit 52.7% disent que la population doit faire pression sur l'Etat afin de créer les emplois.

L'analyse statistique a révélé l'existence d'un lien statistiquement très significatif entre l'exercice d'une activité informelle et la perception du secteur informel ($\chi^2_{(1)} = 32.475$; $\alpha = .05$; $p = .001$). L'intensité de cette relation ou de cette association est de l'ordre de .513. Les coefficients phi et V de Cramer montrent ainsi que 26.32% des variations d'une variable expliquent les variations de l'autre. Un lien réel quoique moyen ou modérée entre les deux éléments sous examen existe effectivement chez les fonctionnaires de l'Etat.

3. Discussions des résultats

Afin de confronter nos résultats à nos hypothèses de recherche et de les mettre en relation avec la théorie et les résultats antérieurs de moult chercheurs, nous apportons les clarifications suivantes :

S'agissant de la perception du secteur informel, 68.6% des sujets interrogés ont estimé que le secteur informel présente plus d'avantages et offre un revenu plus élevé, montrant ainsi qu'il a des effets positifs sur la vie (96.2%). Ce qui indique clairement qu'ils ont une perception favorable. Toutefois, celle-ci s'est révélée beaucoup plus chez les femmes que chez les hommes ($\chi^2 = 5.541$; $df=3$; $\alpha=.05$; Asymp. sig=.136). Ces résultats montrent que les activités informelles, en Afrique Subsaharienne, sont effectivement réalisées par une population jeune, féminine, suivant leur profil et les politiques monétaires et financières de leur pays comme l'ont souligné Kendel Lamia (2013), FMI (2021) et Yéo (2019). Bien que 83.2% d'enquêtés préfèrent travailler dans le secteur formel à cause de la sécurité et de la garantie de vie, ils demeurent attachés au secteur informel suite à la conjoncture socio-économique traversée (chômage, pas de création d'emplois) (ONU, 2016; Cogneau et *al.*, 1999). Il a aussi été curieux de constater que 76% d'entre eux ne sont pas pour la suppression des activités informelles, hormis ceux des Ministères du Travail, Emploi et Prévoyance sociale et de la Fonction publique parce que s'occupant respectivement du travail et des travailleurs, et de la gestion administrative et financière des Fonctionnaires de l'Etat. Ces résultats confirment notre hypothèse principale.

En ce qui concerne les effets du secteur informel sur la survie des fonctionnaires et de la population, 96.2% des sujets interrogés reconnaissent que n'eût été ce secteur, ils ne seraient pas à mesure de nouer les deux bouts de mois, étant donné la modicité et la constance du salaire payé par le secteur formel. Le test de chi-carré n'a révélé aucune différence significative ($\chi^2 = 50.052$; $df=23$; $\alpha=.05$; Asymp. sig=.251). Kibalonza Kabwende (2005) le soutient en montrant que les activités informelles permettent desserrer la contrainte financière des ménages et de jouer le rôle d'équilibre économique pour la satisfaction de leurs besoins. Notre hypothèse secondaire se trouve aussi confirmée. Relevons que les 96.2% des sujets ayant une perception positive du secteur informel ont été également d'accord que l'Etat n'a pas de maîtrise et de contrôle sur ce secteur en cherchant, par exemple, à identifier toutes les activités informelles pour recouvrer ses droits, les organiser et les protéger par les textes ; ce que confirment maints auteurs (BIT, 2014 ; FMI, 2021 ; Ouedraogo, 2014 ; Shu Yu et Dana Vorisek, 2021 ; Yéo, 2019). Voilà pourquoi, 52.7% suggèrent à l'Etat Congolais de créer des emplois, d'enregistrer les opérateurs du secteur informel conformément à la réglementation fiscale et d'améliorer les salaires des employés du secteur formel afin de diminuer de moins en moins l'impact du secteur informel (absentéisme, retards, sous-emploi, faible productivité, etc.)

Conclusion

En définitive, dans ce travail, nous avons analysé la perception du travail informel des Fonctionnaires de l'Etat Congolais ainsi que ses effets sur leur survie et celle de la population. Pour résoudre le problème, les Fonctionnaires développent les activités extra-muros : les uns s'adonnent aux occupations de moindre prestige dont l'élevage et l'agriculture périurbains, et les autres investissent souvent une fraction de leur maigre salaire dans le commerce de petite taille, étant eux-mêmes gérants. Les fonctionnaires de l'Etat ont une perception favorable du secteur informel et ont confirmé leur attachement, précisant qu'il procure plus d'avantages, au regard de la conjoncture socio-économique qu'ils traversent (chômage, pas de création d'emplois), que le secteur formel. Le secteur informel est indépendant et génère des gains quotidiens, mais n'assure pas la sécurité de la vie; tout peut basculer à tout moment et connaître une faillite. Et pourtant, le principal défi pour le développement dans le monde est de sortir du secteur informel, ce qui permettrait la réalisation d'un travail décent (B.I.T, 2013). Les Fonctionnaires préfèrent travailler dans le secteur formel à cause de la sécurité et de la garantie de vie, quand bien même le secteur informel engendre la concurrence.

Les effets du secteur informel sur la survie des fonctionnaires et de la population sont tels que n'eût été ce secteur, ils ne seraient pas à mesure de nouer les deux bouts de mois, étant donné la modicité et la constance du salaire payé par le secteur formel. Les activités informelles permettent de desserrer la contrainte financière des ménages et de jouer le rôle d'équilibre économique pour la satisfaction des besoins.

Références bibliographiques

- B.I.T. (2014). *La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*. Rapport V. Conférence Internationale du Travail, 103^e session. Genève
- Charmes, J. (1987). Le secteur informel, un concept contesté des modèles d'évolution inadaptés, une réalité inconnue. *Revue tiers monde*, 112, 45-89.
- Charmes, J. (1988). *La dynamique du secteur informel et son impact sur le marché du travail en ville*. Paris: Orstom.
- Choi, J.P., & Thum, M. (2005). Corruption and shadow economy. *International economic review*. 46, 54-60.
- Cogneau, D. Razafindrakoto, M. & Roubaud, F. (1994). Le secteur informel crée-t-il sa propre demande ? *Faits empiriques et modélisation macroéconomique*. Paris
- De hert, T., & Marysse, S. (1996). *L'économie informelle au Zaïre : survie et pauvreté dans la période de transmission*. Paris: L'Harmattan.

- Fields, G.S. (1975). Rural-urban migration, urban unemployment and underemployment, and job search activity in LDCs. *Journal of developpement economic*, 2(2), 82-100.
- F.M.I. (2021). *Travail informel dans le monde. Priorités pour une croissance inclusive*. Washington : FMI Publication service
- Kendel Lamia, B. (2013). *Le travail informel des femmes*. Mémoire de master en sociologie du travail non publié. Université Abderrahmane Mira Bejaia.
- Kibalonza Kabwende, B. (2005). *Le secteur informel et le relâchement de la contrainte budgétaire des ménages des fonctionnaires de l'Etat à Goma*. Mémoire de licence en Sciences Economiques non publié, Université de Goma. RDC.
- Lautier, B. (1994). *L'économie informelle dans le tiers monde*. Paris : La découverte.
- Maldonado, C., Pigeon, P., Ranguza, I. & Tueros, M. (1999). *Le secteur informel en Afrique face aux contraintes légales et institutionnelles*. Genève : Bureau International du Travail.
- Mingat, A. (2009). *Dynamique interne, efficacité externe et orientation scolaire dans les pays d'Afrique Subsaharienne : l'intérêt de l'approche comparative*. Actes du 32^e colloque international de l'association francophone d'éducation comparée. [Orientation et modélisation]. France: Dijon. Repéré à Arthurbcfv.ubfc.fr/search/notice/view/oal%253AHAL/%253Ahalshs-00399470VI
- O.I.T. (s.d). *Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement*. Repéré le 26/11/2022 à 22:48
- ONU. (2015). *Document de travail d'habitat III le secteur informel*. New York. Repéré le 26/11/2022 à 22: 55
- Ouedraogo Moumouni, F. (2015). *Les déterminants du secteur informel dans les pays en voie de développement : réglementation, corruption, procédures administratives et mode de financement*. Mémoire de Master non publié. Université de Sherbrooke. Canada.
- Roubaud, F. (2009). La production statistique sur le secteur informel en Afrique : quels enseignements et quelles perspectives. *Stateco n°104*. P 115-126
- Shu, Y. & Dana, V. (2021). *Cinq raisons de s'inquiéter sur le poids de l'économie informelle*
- Yéo Kototioloma, I. (2019). Moteurs de l'économie informelle en Côte d'Ivoire. Enjeux et perspectives économiques en Afrique Francophone. (Dakar, 4-6 Février). *Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal*. Montréal. Pp.721-734